

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE VALOUSE

Séance du 05 Avril 2023

L'an deux mille vingt-quatre et le 05 avril à 14 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Janine AMAR, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	7
En exercice	7
Qui ont pris part à la délibération	7
Date de la convocation	30/03/2023

Présents : Mesdames AMAR Janine, ROUSSIN Christine,
Mrs BASQUIN Lilian, BUR Frédéric, LIEVAUX Émilien, MIRANDA Raphaël
Absents : Mr BROCHEC Frédéric
Secrétaire de séance : Mr BASQUIN Lilian

Objet : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Délibération n°2024-04-05
--	---------------------------

Sous la présidence du Maire, le Conseil Municipal examine les demandes des différentes associations :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

- Décide d'inscrire à l'article 6574 : 1800€ pour l'année 2024.
- Ordonne le versement de 800 Euros au Pôle sanitaire et médico-social du Haut Nyonsais pour 2024, et 798 € pour 2023 qui n'a pas été fait, plus 106€ pour l'AASHN.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0
--

 

Le Maire de Valouse,
Janine AMAR